

8 novembre 2017 **Session d'information relative à l'Appel à Projets Agro-Industrie**

Vous êtes porteurs de projets et souhaitez répondre à l'appel à Projets Agro-Industrie publié par la CTG ?

Une session d'information est organisée **le jeudi 9 novembre à 14h30** au Pôle Affaires Européennes. Verrières de la Madeleine – 2260 route de la Madeleine.

Les inscriptions peuvent s'effectuer au pôle Affaires Européennes : 0594 27 59 50 ou sur frantz.simon@ctguyane.fr

Pour candidater, téléchargez l'appel à projet sur le site www.europe-guyane.fr

La date limite de dépôt des demandes est fixée au **30 Avril 2018 à 12h** (heure de Guyane).

La Collectivité Territoriale de Guyane, autorité de gestion des fonds européens, a publié l'**appel à projets « Agro-industrie » le 31 Octobre 2017** dans le cadre du programme opérationnel régional FEDER-FSE 2014-2020.

Quel objectif ? Cet appel à projets a pour objectif d'encourager les initiatives publiques et/ou privées concourant au développement de nouvelles activités innovantes de la filière agroalimentaire et agro transformation

Les enjeux :

- ✓ Une meilleure adaptation des produits à la demande des consommateurs ainsi que des différents maillons de la filière de distribution;
- ✓ De nouvelles offres technologiques dans le secteur agroalimentaire et agro transformation
- ✓ L'optimisation des coûts et l'amélioration de la compétitivité ;

8 novembre 2017 **Session d'information relative à l'Appel à Projets Agro-Industrie**

Qui ?

- ✓ TPE¹/PME,
- ✓ Groupements d'entreprises
- ✓ Etablissements publics
- ✓ Associations
- ✓ Coopératives

Quoi ?

Les projets d'investissements matériels et immatériels concourant à l'amélioration de la compétitivité du territoire (Création/ Développement) avec les thématiques suivantes :

-Agro-alimentaire

-Agro-transformation

- Les projets de transformation et de commercialisation des produits agricoles d'un montant supérieur ou égal à 1.5 millions d'euros
- La transformation du rhum
- La 2nde transformation des produits agricoles

A l'exclusion de la mise en conformité réglementaire, du renouvellement du matériel, et des thématiques de :

-Bio ressources (exemple : Biomasse)

-Bio carburants

-Bio matériaux

Pour en savoir plus : amifesi@ctguyane.fr